

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CCAS

CANTON  
DE HARNES

COMMUNE  
DE ROUVROY

SEANCE DU  
16.04.26

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER Valérie, suite à la convocation en date du 8 avril 2026.

Etaient présents :

CUVILLIER Valérie, ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, GORAJSKI Nathalie, DE FREITAS Léandre, WASZYCK Pascale, BASTIEN Monique, BEKKOUCHE Fatna, DELCROIX Didier, HAINE-LEROY Nicole, SEVIN Christian.

Objet :  
**Désignation des  
membres de la  
commission d'aides  
facultatives**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 13  
Quorum : 7

**Vu** la délibération n° D2025-09-25-03 du Conseil d'administration en date du 25 septembre 2025 portant création d'une commission d'aides facultatives ;

**Vu** la délibération n° D2025-09-25-02 du Conseil d'administration en date du 25 septembre 2025 portant adoption du règlement des aides facultatives ;

**Vu** la délibération n° D2026-04-16-02 du Conseil d'administration en date du 16 avril 2026 portant élection de la Vice-Présidente du CCAS

**Considérant** que, suite au renouvellement du Conseil d'administration du CCAS, il y a lieu de désigner les nouveaux membres de la commission d'aides facultatives ;

**Considérant** que cette commission est chargée d'émettre un avis consultatif permettant à la Présidente de statuer sur l'attribution des aides facultatives ;

Il est proposé de désigner à la présidence de cette commission, la présidente du CCAS.

Il est ensuite fait appel à candidature afin de nommer un membre élu et un membre nommé au sein de cette commission.

Le règlement intérieur de la commission d'aides facultatives, indique que la Vice-Présidente du CCAS intègre la commission.

Candidatures membres élus :

Accusé de réception en préfecture  
062-266207240-20260416-D2026-16-04-05-DE  
Date de réception préfecture : 28/04/2026

Madame WASZYCK Pascale

Sont exprimés les votes suivants :

Pascale WACZYK : 13 votes POUR, 0 vote CONTRE, 0 ABSTENTION

Murielle COQUELLE : 12 POUR, 1 vote CONTRE, 0 ABSTENTION

Léandre DE FREITAS : 1 vote POUR, 12 votes CONTRE, 0 ABSTENTION

Les membres du Conseil d'administration,

**DESIGNENT** les membres de la commission d'aides facultatives suivants :

- Isabelle Orman
- Murielle Coquelle
- Pascale Waczyk

**AUTORISENT** Madame la Présidente, ou son représentant par délégation, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

A ROUVROY, le 16.04.26

La présidente du CCAS

Valérie CUVILLIER



Accusé de réception en préfecture  
062-266207240-20260416-D2026-16-04-05-DE  
Date de réception préfecture : 28/04/2026